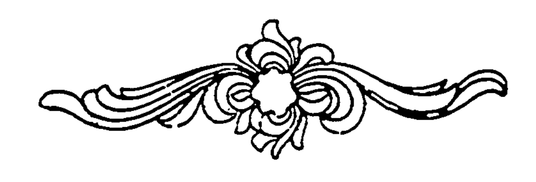
ESSAI DE MONOGRAPHIE FAMILIALE

Zéphirin Paquet

Sa Famille
Sa Vie
Son Oeuvre



QUÉBEC
1927

LA FAMILLE HAMEL

CHAPITRE I

Son origine — Ses premiers représentants

La famille des Hamel Canadiens est originaire de Normandie. Le registre de confirmation de Notre-Dame de Québec porte, en effet, que Charles Hamel, de l'archevêché de Rouen, a été confirmé, à l'âge de trente-huit ans, le 23 mars 1664, par Mgr de Laval. A la date du 1er mai 1666, on relève encore dans le même registre l'acte de confirmation de " Catherine Hamel [1], de l'évêché de Rouen " et de " Jean Hamel, son fils, de Rouen " aussi. Ce double témoignage nous suffit pour affirmer l'origine normande de la famille Hamel [2].

Deux frères, Charles et Jean Hamel débarquèrent à Québec durant l'été de 1656. Cette date est probable. En effet le premier acte notarié que nous possédions sur les Hamel est un contrat de bail à ferme accordé par Jean Gloria à Jean Hamel le 26 décembre 1656, et dans lequel nous lisons ces mots : " Jean Hamel, travaillant, étant de présent au dit Québec. " Cette phrase semble indiquer que Jean Hamel gagnait sa vie en travaillant là où il trouvait

---

1 Il s'agit évidemment de Catherine Lemaistre, femme de Charles Hamel.

2 Les recherches faites en France pour mieux situer le lieu d'origine de cette famille sont jusqu'ici restées infructueuses.

de l'ouvrage ; mais que, nouvellement arrivé au pays, il n'avait pas encore de demeure fixe: car s'il avait eu maison à Québec, le notaire aurait écrit, selon la formule : " résidant au dit Québec."

Quant à Charles, son premier acte de concession est de 1662 ; mais nous devons faire remonter sa venue au Canada à une date plus reculée. En effet, dans la liste des confirmés de la route Saint-Michel [3] le 22 septembre 1669, on remarque le souci du rédacteur de distinguer, en les groupant en tête de liste, les noms des confirmés nés en France d'avec ceux des confirmés nés au Canada. Or le nom de Charles Hamel fils, âgé de dix ans, est placé parmi ces derniers. Charles, fils, serait donc né au Canada. D'autre part, Jean, fils aîné de Charles Hamel et de Judith Auvray sa première femme, est né en France en 1652 [4]. Évidemment c'est entre 1654 et 1658 qu'il faut placer l'arrivée de Charles Hamel à Québec. Nous croyons donc que les deux frères sont venus ensemble, probablement en 1656. Charles et Jean Hamel n'étaient pas des illettrés ; leur signature est ferme et toujours accompagnée de paraphe, ce qui, à l'époque, indiquait une certaine habitude de la plume ; et ceci nous inclinerait à croire que la ville de Rouen est la vraie patrie des Hamel, plutôt qu'un bourg de campagne où l'instruction était rare.

De Charles et Jean Hamel descendent tous les Hamel Canadiens.

Jean, de dix ans plus jeune que son frère, naquit en France en 1634 [5]. Peu de temps avant son départ

---

3 Sainte-Foy.
4 D'après le recensement de 1666.
5 D'après le recensement de 1667.

pour le Canada, il avait épousé Marie Auvray [6]. Tous les enfants nés de ce mariage ont été baptisés à Québec.

Pendant sept ans, Jean Hamel gagna péniblement sa vie sur la terre de Jean Gloria [7]. En attendant la charrue et les bœufs, il travailla à la pioche et à la houe les quelques arpents déjà défrichés ; d'après son contrat, en effet, il ne pouvait " abattre aucun arbre sans le consentement du bailleur excepté son bois de chauffage qu'il devait prendre derrière la maison et non ailleurs. " Il lui tardait de posséder un bien à lui, une maison qui fut sienne.

A l'automne de 1663, après avoir serré ses récoltes, il se mit en quête d'une propriété. Le voici qui chemine sur la route Saint-Michel encore mal tracée à cette époque. Les terres en pente du fief Sainte-Ursule [8] ne le tentent pas. Il passe devant les habitations de Joachim Girard et de Jacques Gaudry [9] et arrive à l'endroit même où se trouve aujourd'hui l'entrée du cimetière Belmont. Là commençait la terre de Nicolas Gaudry dit Bourbonnière [10].

---

6 Marie Auvray était sœur de Judith Auvray, première femme de Charles Hamel.

7 Bail à ferme de Jean Gloria à Jean Hamel. Greffe Audouard — 26 déc. 1656. La terre de Jean Gloria se trouvait assez exactement entre les avenues actuelles de Marguerite Bourgeois et Vauquelin, à l'est du Couvent de Bellevue.

8 Le fief Sainte-Ursule s'appuyait à l'est à la ligne qui forme les limites actuelles de la ville de Québec et comprenait les lots 118, 119 et 120 de notre cadastre. Il avait six arpents de front.

9 Ces deux habitations avaient chacune deux arpents de large.

10 Il l'avait obtenue en concession des pères Jésuites le 23 avril 1657.

Elle avait trois arpents de large sur vingt de profondeur. (Greffe Audouard.)

— Où vas-tu, Jean ? s'exclame Nicolas.

— Ma foi, je ne sais. Je cherche une terre qui puisse me convenir.

— Tu n'es donc plus fermier des Gloria ?

— Mon bail se termine à la Noël, et je ne le renouvelle pas.

— Entre donc à la maison, on en causera.

Les deux hommes en parlèrent si bien que Nicolas Gaudry concéda à Jean Hamel une portion de sa terre moyennant une redevance annuelle de cinq sous en argent payables le jour de la Toussaint[11]. Pour ce minime tribut, Jean Hamel obtenait une étendue " en bois debout " mesurant en largeur, cinq perches sur le chemin et un arpent en arrière au bout des vingt arpents de profondeur. Il devenait ainsi le voisin d'Antoine Duhamel, dit Marette. Celui-ci, qui venait d'obtenir une concession de deux arpents de front par vingt de profondeur le 29 avril précédent, voulut aussi favoriser Jean Hamel en lui concédant la moitié ouest de sa terre, le long de François Prévost.[12] Puis pour le mieux accommoder encore, il consentit à reculer ses clôtures de cinq perches vers l'est, échangeant ainsi une partie de sa terre contre celle que Jean Hamel avait obtenu de Nicolas Gaudry[13].

Voici donc Jean Hamel possédant un immeuble de un arpent et demi de large sur vingt de profondeur.

---

11 Concession de Nicolas Gaudry à Jean Hamel — 21 oct. 1663, — (Greffe Jean Gloria.)

12 Concession Antoine Duhamel à Jean Hamel — 28 oct. 1663, — (Greffe Jean Gloria.) La terre d'Antoine Duhamel avait trois arpents de large sur le chemin, et plus à l'autre bout.

13 Echange entre Antoine Duhamel et Jean Hamel — 12 février, 1664. — (Greffe Jean Gloria.)

Durant l'hiver de 1663, il y construisit sa maison, une grange et une étable[14]. Dès le printemps le défrichement commença ; puis ce fut le labeur quotidien, la lutte contre la forêt qu'il fallait abattre, contre la terre qu'il fallait rendre productive. Un événement inattendu permit à Jean Hamel de doubler son bien. Nous lisons dans le registre des sépultures de Notre-Dame de Québec que: "Le 22 octobre 1665 fut inhumé Antoine Duhamel, décédé sans avoir pu recevoir les sacrements" ; pour spécifier qu'il était bon chrétien, l'acte ajoute : " Il avait fait ses dévotions le dimanche précédent, fête de saint Luc." Cette mort soudaine laissait inoccupée la terre d'Antoine Duhamel qui étant célibataire n'avait d'autre héritier que son frère Jacques[15]. Celui-ci établi à Château-Richer, ne pouvait guère s'occuper de la terre de son frère, aussi fut-il heureux de la vendre à Jean Hamel le 6 février 1668, pour 500 livres en pistoles d'or dont 300 payées comptant. Cette vente ajoutait à la propriété déjà existante de Jean Hamel " cent arpents de terre en superficie ayant deux arpents de largeur d'un bout et trois de l'autre, le tout en haut bois à l'exception de six à sept arpents en labour fait à la pioche[16] ". Sur

---

14 " Une maison de 30 pieds de longueur sur 18 de large couverte de planches, une grange, une étable y joignant de 60 pieds de long sur 20 de large close de planches." (Inventaire de René Pelletier et Marie Auvray.)

15 Jacques Duhamel dit Marette-Variante, Marette dit Lépine.

16 Vente Jacques Duhamel à Jean Hamel — 6 fév. 1668 — (Greffe Becquet). La terre de Jean Hamel avait donc 3 arpents de front sur le chemin et plus de largeur au bout des 20 arpents de profondeur. Elle occupait exactement la partie ouest de la propriété MacKay et du cimetière Belmont, lot cadastral actuel Nos 111, 112 et 113. La carte de 1685, à cause du mariage de Marie Auvray avec René Pelletier, porte le nom de ce dernier.

sa terre ainsi définitivement constituée, Jean avait seize arpents en valeur. Le recensement de 1667 le dit âgé de trente-trois ans. Il était donc dans toute la force de l'âge et nul doute qu'il faisait du bon travair sur la côte Saint-Michel. Nous pouvons en juger pal son inventaire dressé le 27 novembre 1679 par Me Duquet. Il y avait alors sur la terre de Jean Hamel " trente cinq arpents de terre labourable à la charrue et seize arpents et demi tant en abattis qu'en fredoche ". On avait récolté cette année là : 262 gerbes de froment, 50 de seigle, 100 d'avoine, 4 minots et demi de pois et 200 bottes de foin. Un cheval et une paire de bœufs faisaient le service des labours. Dans les étables on pouvait compter sept bêtes à cornes, une dizaine de porcs et une douzaine de poules. Dix ans avaient suffi à Jean Hamel pour créer de toute pièce une ferme des mieux aménagées et des plus prospères.

Il mourut prématurément, le 11 octobre 1674, " après avoir reçu les saints sacrements de pénitence, de viatique et d'extrême-onction ". Son corps fut inhumé, le 13, dans le cimetière paroissial de Québec, par Messire Henri de Bernières, curé. Quatre jours plus tard, Marie Auvray donnait naissance à son cinquième enfant, François, tenu sur les fonts baptismaux par François Aubert de la Chesnaye et Marie le Gardeur, fille de Pierre le Gardeur de Villiers.

Les fils de Jean Hamel et de Marie Auvray ont eu une nombreuse postérité. Jean-François[17], l'aîné, fut établi par sa mère sur une terre achetée de Pierre

---

17 Les actes notariés ne portent généralement que le nom de Jean.

Bulty le 1er mai 1678, pour une somme de trois cent cinquante livres[18]. L'acte de vente la décrit ainsi : " Une terre et habitation située dans la coste de Champigny, soixante de arpents de superficie joignant d'un côté à Julien Govin et d'autre côté à Henri Larchevêque, d'un bout à Pierre Robitaille et d'autre bout aux terres non concédées[19]. Les descendants de Jean-François occupent toujours le bien paternel.

Pierre resta toute sa vie cultivateur à Sainte-Foy où il avoisinait son cousin Charles, au sud-ouest du chemin de la Suède.

Ignace, ordonné prêtre le 6 juin 1697, fut agrégé au Séminaire et devint chanoine de la Cathédrale de Québec.

François s'établit à Sainte-Croix de Lotbinière.

La mère, Marie Auvray, épousa René Pelletier, charpentier de Québec, vers la mi-décembre 1679[20]. Elle continua de demeurer à la route Saint-Michel où elle éleva tous ses enfants. C'est là aussi qu'elle mourut au commencement de 1716. Le 12 mai de cette même année, tous ses fils se trouvent réunis dans la maison paternelle pour procéder à l'inventaire des biens laissés par la défunte[21]. René Pelletier qui avait considérablement développé et agrandi la terre de Jean Hamel abandonna le tout aux fils de ce dernier

---

18 Greffe de Giles Rageot.

19 Cette habitation avait été concédée à Henri Larchevêque le 28 avril 1699 par J.-Bte Peuvret du Mesnu. Elle dépendait de la Seigneurie de Gaudarville. On peut la voir sur les cartes cadastrales de 1685 et 1709.

20 Le contrat de mariage est du 11 décembre 1679 — (Greffe Duquet.)

21 Inventaire de René Pelletier et Marie Auvray — 22 mai 1716. — (Greffe Barbel.)

moyennant une somme de 3,000 livres qui lui furent comptées le 27 mai 1716[22].

Nous ne suivrons pas davantage la famille de Jean Hamel, c'est dans la descendance directe de Charles Hamel que nous trouverons Marie-Louise femme de Zéphirin Paquet.

Charles Hamel est né en France vers 1624[23]. Il épousa d'abord Judith Auvray qui lui donna, un fils, Jean. Judith Auvray mourut peu de temps après, et Charles contracta une nouvelle alliance avec Catherine Lemaistre. Nous ne connaissons qu'un seul fils né de ce mariage, on l'appela Charles comme son père.

Charles Hamel s'établit en 1662 à la côte Saint-Michel où il obtint une concession du P. Jérôme Lallemant[24]. L'année suivante, le 24 février une nouvelle concession de cinquante arpents s'ajoutait à la première[25].

Où se trouvaient ces concessions ? On les voit indiquées sur le plan cadastral de 1685. Nous savons aussi que la route de la Suède qui allait de Sainte-Foy à Champigny passait au travers des terres de Charles

---

22 Transaction entre René Pelletier et les fils de Jean Hamel. — (Greffe Duquet, date citée.)

23 Son acte de confirmation lui donne 38 ans en 1664, le recensement de 1666, 42 ans.

24 L'acte de concession écrit de la propre main du Père est perdu, mais il en est fait mention dans l'inventaire de Charles, fils, le 23 avril 1720. "Une concession en original par le P. Jérôme Lallemant, jésuite, Supérieur de leurs missions en ce pays, de la quantité de soixante arpents de terre en superficie en la route Saint-Michel, de l'année 1662."

25 "Une autre concession, du même, en original, de cinquante arpents de terre en superficie en la dite route Saint-Michel, le 24 février 1663". (Inventaire de 1720).

Hamel et les coupait en serpentant en plusieurs endroits[26]. C'est donc le long de cette route qu'il nous faut chercher les champs arrosés par les sueurs de Charles Hamel. Une grande et belle maison "en charpente de pièces sur pièces" s'éleva d'abord proche du chemin royal qui descendait au Cap-Rouge. Elle était lattée en dedans, couverte de bardeaux et mesurait quarante-quatre pieds de long sur vingt de large ; une cheminée de maçonnerie au milieu avec foyer double, comme dans nos bonnes vieilles maisons, la divisait en deux appartements. A quelques pas de la maison, un *fourny* long de dix pieds se cachait sous sa rudimentaire toiture de planches ; c'est là que Catherine Lemaistre cuisait du bon pain de froment pour son mari et ses deux fils.

La période des premiers défrichements fut pénible. Toute cette côte était en bois debout ; il fallut la déserter, en rendre le sol net d'arbres et cultivable. C'est dans ce travail que les fils de Charles Hamel fortifiaient leurs muscles. A 16 ans c'étaient de gros garçons joufflus pleins de vie et de force. Charles, le plus jeune, avait une voix sonore et puissante que l'on admirait le dimanche, à l'église, quand il chantait le Credo.

Jusqu'en 1676, nous ne trouvons aucun acte notarié touchant Charles Hamel, mais à l'automne de cette année les actes se succèdent avec la préoccupation visible du père d'établir ses enfants.

---

26 Ordonnance d'Hocquart, 30 mai 1730, faisant défense aux habitants de la coste Saint-Ange de rétablir le chemin qui passe en serpentant sur la terre des héritiers de Charles Hamel. Procès verbal de Jean Eustache Lanouiller de Boisclerc — 3 juillet 1731. — (Cahiers des Grands-Voyers).

Le 25 novembre, il achète de Noël Pinguet, au nom de son plus jeune fils, Charles, " une terre et habitation de quatre arpents de front, tant en valeur que bois, sur vingt arpents de profondeur joignant d'un côté à Romain Duval et d'autre côté à Laurent Duboc, d'un bout, le chemin ou route faisant séparation entre la dite habitation et Notre-Dame de Lorette, étant en la censive de Saint-Gabriel appartenant aux révérends Pères Jésuites. Cette vente faite pour le prix et somme de deux cent soixante livres tournois payable en cinq payements semestriels[27] ".

Le même jour, pour que son fils aîné ne se crût pas, à cause de cet achat, l'objet d'une défaveur paternelle, Charles le gratifie d'une promesse notariée d'une égale somme de deux cent soixante livres. Mais déjà, à cette époque, Jean ne voulant devoir sa fortune qu'à lui-même travaillait à Champigny sur les terres de Nicolas Bonhomme qui lui avait vendu verbalement l'une des deux habitations qu'il possédait à cet endroit[28].

Jean Hamel fixa son choix sur la concession la plus à l'est, mais il l'échangea, le 27 mai 1677, contre la terre voisine limitée à l'ouest par celle de Nicolas Valin. Dans ce contrat d'échange[29] on le dit habitant à Champigny. C'est donc là qu'il s'établit probablement en février 1677 après son mariage avec

---

27 Greffe Giles Rageot, 25 novembre 1676.

28 La première de ces concessions fut d'abord accordée à Antoine Genty le 23 juin 1669 ; elle passa ensuite à Jean Levasseur qui la vendit à Nicolas Bonhomme (Greffe Becquet). La seconde était une concession accordée directement à Nicolas Bonhomme le 23 octobre 1674.

29 Greffe G. Rageot.

Christine-Charlotte Gaudry[30], fille de Nicolas Gaudry dont nous avons déjà parlé. Il y demeura quatre ans à peine, car Jean Hamel devait devenir l'un des hommes les plus marquants de Lotbinière[31].

En 1679, René-Louis Chartier de Lotbinière, conseiller du Roi et lieutenant général civil et criminel de la prévôté de Québec, avait constitué Jean Baudet, gardien de son manoir et fermier du domaine qui en dépendait. Mais Jean Baudet possédait déjà à Sainte-Croix des terres considérables et pouvait difficilement mener de front ses propres travaux et ceux de son seigneur. Comment rencontra-t-il Jean Hamel, nous l'ignorons, mais, le 17 juillet 1681, il lui offrait de continuer le bail qu'il avait lui-même consenti pour trois ans, le 26 juillet 1679[32]. L'entente fut agréée par M. de Lotbinière. Nous lisons dans le nouvel acte de bail à ferme que : " Jean Hamel, demeurant à Champigny, promet et s'oblige d'entrer en lieu et place de Jean Baudet dans le bail à ferme que celui-ci a passé avec M. de Lotbinière le 26 juillet 1679, pour jouir par le dit Hamel des maisons, terres, pêcheries et autres choses portées au dit bail ; aux mêmes charges, clauses et conditions et en commencer la jouissance à la Saint-Martin prochain. Le dit Hamel finira le dit bail à la Saint-Martin 1682 et le continuera ensuite pendant trois ans, aux mêmes clauses, pour le finir au même jour 1685[33]. "

---

30 Le contrat de mariage est du 16 février 1677. — (Greffe Rageot.) Les registres des actes religieux manquent cette année à Sainte-Foy.

31 Jean Hamel vendit sa terre de Champigny à Louis Moreau, le 26 avril 1688. — (Greffe Rageot.)

32 Greffe Rageot.

33 Bail à ferme M. de Lotbinière à Jean Hamel — (Greffe G. Rageot, 17 juillet 1681).

Par ce contrat Jean Hamel recevait la gérance d'une ferme considérable à la seule charge de fournir au seigneur une valeur de trois cents livres tournois[34] par an. Il entra dans le manoir seigneurial au début de novembre et le trouva fort commode. Les bâtiments et le *roulant* de ferme étaient en bon état. Dans les étables ruminaient deux vaches, l'une de six à sept ans au poil rouge et caille, l'autre de quatre ans, toute noire ; auprès un bœuf de trois ans humait l'air de ses naseaux en mouvement. Dans une loge grouillait quatre porcs de bonne taille prêts au sacrifice. Le poulailler renfermait une vingtaine de poules et un coq[35].

Pour un jeune homme actif comme Jean Hamel, entretenir cette ferme, l'améliorer, y faire des bénéfices ne fut pas une entreprise pénible. Aussi se montra-t-il content de son sort. Le 24 juin 1684 il se désista même des cent soixante livres promises par son père lors de l'achat de la terre de la côte Saint-Paul.

M. de Lotbinière apprécia beaucoup le travail de son fermier et pour l'en récompenser il lui concéda, le 24 novembre 1684 une terre de quatorze arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent et trente arpents en profondeur, entre les concessions de Jean Baudet à l'ouest et Jacques Gauthier à l'est[36].

---

34 Livre de 20 sous.

35 D'après le bail de Jean Baudet 1679 — (Greffe G. Rageot).

36 La terre de Jacques Gauthier touchait à l'est à la ligne de délimitation entre la seigneurie de Lotbinière et celle du Platon Sainte-Croix appartenant aux Religieuses Ursulines.

Ce bien était considérable, il pouvait nourrir plusieurs familles et cependant Jean Hamel songe à l'avenir et profite des facilités qu'il a pour étendre encore son domaine. Le 28 décembre 1695, "les Religieuses Ursulines concédaient à Jean Hamel dix arpents de front sur quarante de profondeur à prendre sur leur concession du platon Sainte-Croix." Et le 13 février 1698, les mêmes religieuses accordaient encore, au bout de la première terre, une prolongation de cinq arpents de front sur la même profondeur[37]. Donc Jean Hamel au printemps de 1698 pouvait partir de la berge du fleuve Saint-Laurent et marcher vers le sud, l'espace de quatre-vingts arpents, en foulant toujours le sol de son domaine.

La postérité de Jean Hamel s'est muliplíée à Sainte-Croix et à Saint-Nicolas[38]. Nous ne la sui-

---

37 Greffe Chamballon. Le plan cadastral, Catalogue, 1709, indique les concessions de Jean Hamel — séparées seulement par deux concessions appartenant à Jacques Gauthier. L'acte de 1695 dit que la terre accordée cette année par les Ursulines s'appuyait au sorouest à la ligne de la seigneurie de Lotbinière et par le devant à Guillaume Demers, Veuve de Léonard Debord et à Jacques Gauthier.

38 De ce que l'on trouve dans Tanguay, des enfants de Jean Hamel baptisés à Sillery, à la Pointe-aux-Trembles et au Cap-Santé, il ne faudrait pas croire que Jean Hamel ait habité ces paroisses. A cette époque le manque de prêtre obligeait les missionnaires à rayonner parfois assez loin de leur résidence où l'on amenait les enfants pour les faire baptiser. C'est ainsi que l'on trouve à la première page d'un registre commencé le 11 août 1679 et dont on n'a plus qu'un seul feuillet, les mots : "Premier et Lotbinière", écrits en haut de la page et : "Sainte-Foy, depuis le 11 août 1679 à 1688," en bas. De même le registre de la Pointe-aux-Trembles tenu par Jean Pinguet, curé, renferme cette mention. Ce registre contient les actes faits dans la seigneurie de la coste des Anges, Neuville, Pointe-aux-Escurieux, Portneuf, Lotbinière et autres lieux circonvoisins". On le voit le rayon d'action de Messire Jean Pinguet était assez étendu et il ne faut pas s'étonner de voir les gens de Lotbinière traverser le fleuve avec leurs nouveau-nés pour rencontrer leur pasteur à Sillery, à Neuville ou au Cap-Santé.

vrons pas, il nous tarde même de rentrer à la route Saint-Michel où nous avons laissé le père et son fils Charles.

En entrant dans la maison nous y apercevons un jeune enfant de sept ans et demi engagé " pour servir dans les choses domestiques ". Son beau-père, Charles Marchand, et sa mère, Bonne Guerrier, veuve de Jacques Fauquées[39], l'avaient confié aux soins charitables de Charles Hamel et de Catherine Lemaistre sa femme qui s'étaient engagés solidairement " à le soigner, nourrir, garder, gouverner et entretenir pendant neuf ans, comme leur propre enfant ; et aussi de le faire instruire chrétiennement pour le devoir de son salut, sans qu'il leur soit loisible de l'omettre[40] ". Le petit François Fauquées se plaisait au sein de cette famille chrétienne et s'efforçait de plaire à ses maîtres en exécutant ponctuellement les petits travaux qu'on lui confiait.

Autour de la maison la forêt reculait peu à peu sous l'effort constant du père et du fils[41]. Le foin, le blé et les avoines ne tenaient plus dans le fenil des étables, il fallut construire une grange spéciale : on lui donna cinquante pieds de long et vingt de large ; l'une des extrémités servit de batterie et de garde-grains. La terre elle-même de Charles Hamel s'élargit de deux nouveaux arpents le 8 novembre 1677[42].

---

39 Variante du nom : Fouque, Fauques.

40 Engagement Marchand Hamel, 16 mars 1677. — (Greffe G. Rageot.)

41 En 1681 Charles Hamel avait 20 arpents en culture et possédait quatre bêtes à cornes.

42 Bail à ferme Noel Pinguet à Charles Hamel.
Greffe G. Rageot. — Cet acte est signé par Pierre Cochereau.

Pierre Cochereau possédait le long des Hamel, à l'est, une habitation qu'il avait vendu à Noël Pinguet depuis quelques années. Le nouveau propriétaire habitait alors l'île d'Orléans et sa terre de Saint-Michel était à l'abandon. Elle tenta Charles Hamel qui la loua d'abord pour neuf ans et l'acheta dans la suite. C'est ainsi qu'il se constitua à Sainte-Foy un domaine de six arpents de front sur trente de profondeur.

Charles s'était réjoui du succès de son fils Jean à Sainte-Croix de Lotbinière. Assuré de l'avenir de son aîné, il ne songea plus qu'à bien établir son cadet. Quelle ne fut pas la joie du père, lorsque, au début de janvier 1682, Charles annonça, un soir, après souper, qu'il avait gagné le cœur d'Angélique Levasseur et que Jean, l'huissier royal, consentait au mariage de sa fille.

Les Levasseur étaient originaire de Bois-Guillaume, diocèse de Rouen, mais Angélique naquit à Québec où elle fut baptisée le 9 juin 1661. Elle avait donc vingt et un ans. Le contrat de mariage revêtait chez nos ancêtres un caractère de solennité que nous ne savons plus lui donner. On se réunissait chez le notaire, le plus de parents et d'amis possible, et devant cette respectable assemblée, les futurs s'engageaient à se prendre l'un l'autre pour époux et faire solenniser leur mariage " en face de notre mère la Sainte Église catholique, apostolique et romaine le plus tôt que faire se pourrait et qu'il serait avisé et délibéré entre leurs parents et amis ".

Pour le contrat de mariage de Charles Hamel et d'Angélique Levasseur, on se réunit chez Guillaume Roger, premier huissier au Conseil Souverain, et

c'est là que le notaire Pierre Duquet, après avoir taillé sa plume d'oie à neuf, écrivit le contrat. Il fut signé par tous les présents savoir : " de la part de l'épouse : Jean Levasseur, son père, huissier royal en la prévosté de Québec ; dame Marguerite Richard, sa mère, Noêl Levasseur, aviseur de la Maréchaussée son frère ; Charles Levasseur aussi son frère ; Pierre Levasseur, sieur de l'Espérance, oncle paternel ; Guillaume Roger, son beau-frère comme ayant épousé Ursule Levasseur aussi présente, le sieur Nicolas Bonhomme, aussi son beau-frère comme mari de Thérèse levasseur ; le sieur Pierre Levasseur, son cousin germain ; Messire Charles LeGardeur escuier sieur de Tilly, conseiller du roy au Conseil-Souverain de ce pays ; Demoiselle Françoise Duquet femme d'Olivier Morel, escuier, sieur de la Durantaye, capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment de Carrignan et du sieur Vincent Poirier, capitaine de la milice des habitants de la côte Saint-Michel, Saint-Jean, Saint-François et autres lieux.

Et de la part de Charles Hamel : Charles Hamel, son père, et Catherine Lemaistre, sa mère ; de Jean Hamel, son frère ; de René Pelletier, charpentier en ce pays, et Marie Auvray, sa femme, tante du dit Hamel ; Jean Hamel et Pierre Hamel ses cousins germains. "

C'est en présence de tous ces témoins que Charles Hamel et Angélique Levasseur déclarèrent vouloir " être uns et communs en biens meubles, acquests et conquests, immeubles, etc., suivant la coutume de Paris "[43].

---

[43] Le contrat de mariage de Charles Hamel et Angélique Levasseur se trouve au greffe des Insinuations, vol. I — 13 janvier 1682. Où et quand fut célébré ce mariage ? Mystère des lacunes de nos registres.

L'arrivée d'Angélique Levasseur dans la maison des Hamel combla de bonheur le père et la mère. Avec elle, entraient sous leur toit la gaîté les grâces de la jeunesse et l'espoir d'une nombreuse postérité. Avec les années, en effet, la maison se remplit de joyeux enfants. Charles Hamel, père, vécut assez pour voir baptiser treize de ses petits enfants, tous nés dans sa maison. Nous ne savons quand mourut ce vénérable patriarche. Jusqu'en 1710 les registres de Sainte-Foy emploient toujours pour désigner son fils l'expression : " Charles Hamel, fils de Charles ". Mais de 1710 à 1721, nouvelle lacune, absence de registre. Charles Hamel, père, vivait encore le 6 septembre 1711[44], il atteignit donc l'âge respectable de quatre-vingt-onze ans. De sa vie intime nous ne savons rien. Nous avons simplement remarqué au-dessus de toutes ses signatures une toute petite croix qui semble l'indice de la dévotion d'une âme profondément chrétienne. Le fait mérite d'être noté d'autant plus qu'il est assez rare dans nos archives. Oh ! ce signe de croix comme il dut protéger Charles Hamel au cours de sa vie. Ne serait-ce pas le souvenir du signe rédempteur qui lui aurait mis au cœur la joie et la force de vivre pour Dieu et pour les siens ?

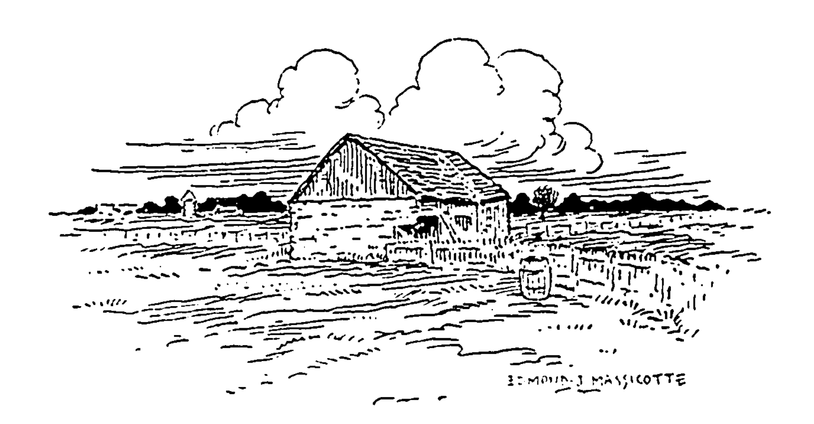
Avec Charles Hamel, père, et son épouse, Catherine Lemaistre, disparut la souche française des Hamel, mais de puissants rejetons se dressaient débordants de sève dans l'air vivifiant de nos coteaux canadiens.

---

44 A cette date, il est choisi comme expert évaluateur des biens de André Maufay (*Mauffet*). (Greffe Dubreuil, — Inventaire de André Maufay.) Son nom ne figure pas dans le contrat de mariage de son petit-fils Charles avec Angélique Levasseur, 24 novembre, 1711.

" Ils ont, sur nos forêts sereines,
Abattu leurs bras acharnés,
Ils ont fait nos champs et nos plaines,
Et c'est d'eux que nous sommes nés " —

("Les habitants "—BLANCHE LAMONTAGNE)



La famille Hamel

CHARLES II HAMEL, né probablement au Canada ; marié à Angélique Levasseur, le 13 juillet 1682 (date du contrat de mariage) ; inhumé à Sainte-Foy, le 25 juillet 1728.

1. *Ursule*, baptisée, en 1683 ;
   mariée à Pierre-Lucien Simon dit Delorme, le 24 nov. 1711 ;
   inhumée à Sainte-Foy, le 2 juin 1764.

2. JEAN-CHARLES, baptisé, le 24 avril 1684, à Sillery.
   marié à Marguerite Dubreuil, à Sainte-Foy, le 24 nov. 1711 ;
   inhumé, à l'Ancienne-Lorette, le 13 mars 1755.

3. *Thérèse*.baptisée en 1685 ;
   marié à Joseph Masse, ie 20 avril 1717, à Ste-Foy ;
   inhumée le 3 mai 1748, à Sainte-Foy.

4. *Marguerite*, mariée à André Jorian, à Sainte-Foy, le 1er octobre 109.

5. *André*, baptisée en 1689 ;
   marié à Félicité Moreau, le 20 avril 1717, à Ste-Foy ;
   inhumé à Ste-Foy, le 10 décembre 1749.

6. *Jacques*, baptisé en 1690 ;
   inhumé, le 21 avril 1711, à Ste-Foy,

7. *Michel*, baptisé en 1692 ;
Marié à Elisabeth Avisse, le 21 janvier 1726, à Beauport.
inhumé, le 9 décembre 1785, à Sainte-Foy.

8. *Anne*, baptisée, en 1694 ;
mariée à Jacques Gingras, le 13 novembre 1716, à Ste-Foy ;
inhumée à St-Augustin, le 25 septembre 1740.

9. *François-Louis*, baptisé en 1691 (?) Célibataire ;
inhumé, à Ste-Foy, entre le 4 et le 13 mai 1765.

10. *Louis*, baptisé, le 5 juillet 1699 ;
inhumé, le 4 mars 1700, à Ste-Foy.

11. *Ignace*, baptisé, le 22 novembre 1700 ;
inhumé le 6 juin 1701, à Ste-Foy.

12. *Philippe*, baptisé, le 13 avril 1702 ;
marié à Marie-Anne Levasseur, entre le 5 et le 10 mai 1734, (erreur dans Tanguay).

13. *Angélique*, baptisée, le 5 août 1703, à Ste-Foy ;
mariée à Michel Moreau, le 10 juin 1726, à Ste-Foy ;
inhumée, le 6 juin 1790, à Ste-Foy.

Note. — Les registres de Sainte-Foy manquent pour de nombreuses années, ou sont très incomplets, et souvent mal rédigés.

Note. — Les dates de naissances, vu l'absence de registres sont calculées d'après l'âge indiqué par les actes de sépulture.

